

Un contexte éolien dense mais un site placé en cohérence avec les objectifs régionaux

■ *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 31 : carte de synthèse des orientations des SRE Nord-Pas-de-Calais et Picardie sur la nouvelle région Hauts-de-France*

(Source : DREAL HDF - 09/2018)

- *Figure 32 : carte du contexte éolien et du zonage SRE de l'ancienne région Picardie (abrogé en 2016)*

(Source : DREAL HDF, IGN 1/100 000)

## 4- LE SITE ET SES ENJEUX

### 4.1 - Présentation du Schéma Régional Éolien (SRE)

Le Schéma Régional Éolien terrestre (SRE) est l'annexe du Schéma Régional Climat, Air et Énergie (SRCAE), instauré par la loi du 12 juillet 2010. Il s'agit d'un document qui définit le potentiel éolien d'une région, définissant les objectifs quantitatifs de la région en tenant compte des objectifs nationaux. En région Picardie, le SRE a été adopté par arrêté du préfet de région le 14 juin 2012. Il a été abrogé le 16 juin 2016 par la Cour Administrative d'Appel de Douai. Il reste un document à valeur scientifique et il est conseillé d'y référer dans le dernier guide ministériel de l'éolien de décembre 2016.

Le SRE définit le secteur où se tient le site du projet comme une "zone favorable sous conditions à l'éolien".

### 4.2- Le contexte éolien

Le périmètre d'étude éloigné présente un nombre significatif d'éoliennes. En date actualisée à celle du présent document, on dénombre 254 éoliennes tout statut considéré, c'est-à-dire construites, accordées ou en instruction avec avis d'AE.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- . 113 construites ;
- . 91 accordées ;
- . 50 en instruction avec avis d'AE.

À l'échelle du périmètre d'étude éloigné de 20 km de rayon, cela représente au total une éolienne tous les 5 km<sup>2</sup>. À noter que la cartographie ne prend pas en compte les projets déposés non encore pourvus d'un avis de l'Autorité Environnementale (fig. 32).

En face de ces éléments quantitatifs, il convient toutefois de rappeler leur répartition. Ainsi, le tiers inférieur du périmètre d'étude éloigné ne contient aucune éolienne en raison de la distance d'éloignement à la butte patrimoniale de Laon. Le premier ensemble (accordé) se tient à environ 18 km.

Les ensembles se répartissent sur les plateaux interfluviaux Somme-Oise et Oise-Serre ainsi que sur les petits interfluves qui s'intercalent entre ceux de ces bassins hydrographiques principaux. En particulier sur l'interfluve Somme-Oise, les parcs et projets semblent un long couloir établi sur le plateau ouest de l'Oise, ménageant ainsi un vaste espace de respiration sur tout le plateau s'étendant au nord-est de Saint-Quentin, en rive gauche de l'Oise. Enfin, à l'est du périmètre d'étude éloigné, la densité diminue sensiblement.

### 4.3 - Les attendus du Schéma Régional Éolien

La détermination des secteurs favorables à l'énergie éolienne dans le SRE a été réalisée à partir de la soustraction des secteurs les moins favorables, en prenant en compte des aspects techniques, environnementaux ou paysagers.

#### Les paysages pris en compte

Les paysages des vallées principales de la Somme, de l'Oise et de la Serre sont ceux pris en compte par le SRE, doit en raison de leur petite échelle soit en raison de leur caractère emblématique.

Le site du présent projet n'est inclus dans aucun de ces paysages, se tenant en retrait des vallées sur le plateau.

#### Le patrimoine pris en compte

Le SRE établi à grande échelle prend ici en compte les lieux majeurs du patrimoine, à savoir les deux villes de Saint-Quentin et de Laon. Pour cette dernière en situation de belvédère, avec sa cathédrale, elle doit, selon le SRE, « faire l'objet d'une protection maximale ». Deux périmètres concentriques de vigilance présentant un niveau d'enjeux "très fort" et "assez forts" sont établis autour des deux villes. Celui concernant Laon étant plus étendu.

Le site du présent projet est intercalé entre ces deux périmètres. Il est en dehors de ces zones de vigilance.

### La stratégie régionale

L'abrogation du SRE le 16.06.2016 ainsi que la fusion régionale du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie pour former la nouvelle région Hauts-de-France au 01.01.2016 sont venus bouleverser la situation du premier document.

Rappelons toutefois que le secteur ici concerné par le SRE était le "C - Aisne Nord" qui établissait une stratégie en confortement par pôles de densification sur la base des premiers ensembles éoliens déjà installés sur les plateaux. Des distances de respiration paysagère devaient être maintenues entre pôles.

Afin d'obtenir une vision globale à l'échelle de la nouvelle région Hauts-de-France, la DREAL a produit une carte au 30.09.2016 rappelant de manière synthétique les grandes orientations initiales du SRE (fig. 31). On y repère la situation du projet au sein d'un pôle de densification.

Le présent projet en lui-même s'inscrit dans cette logique puisqu'il se situe en continuité des parcs existants de Ribemont et Villers-le-Sec.



Une répartition de l'éolien présentant des secteurs denses, mais avec des variations

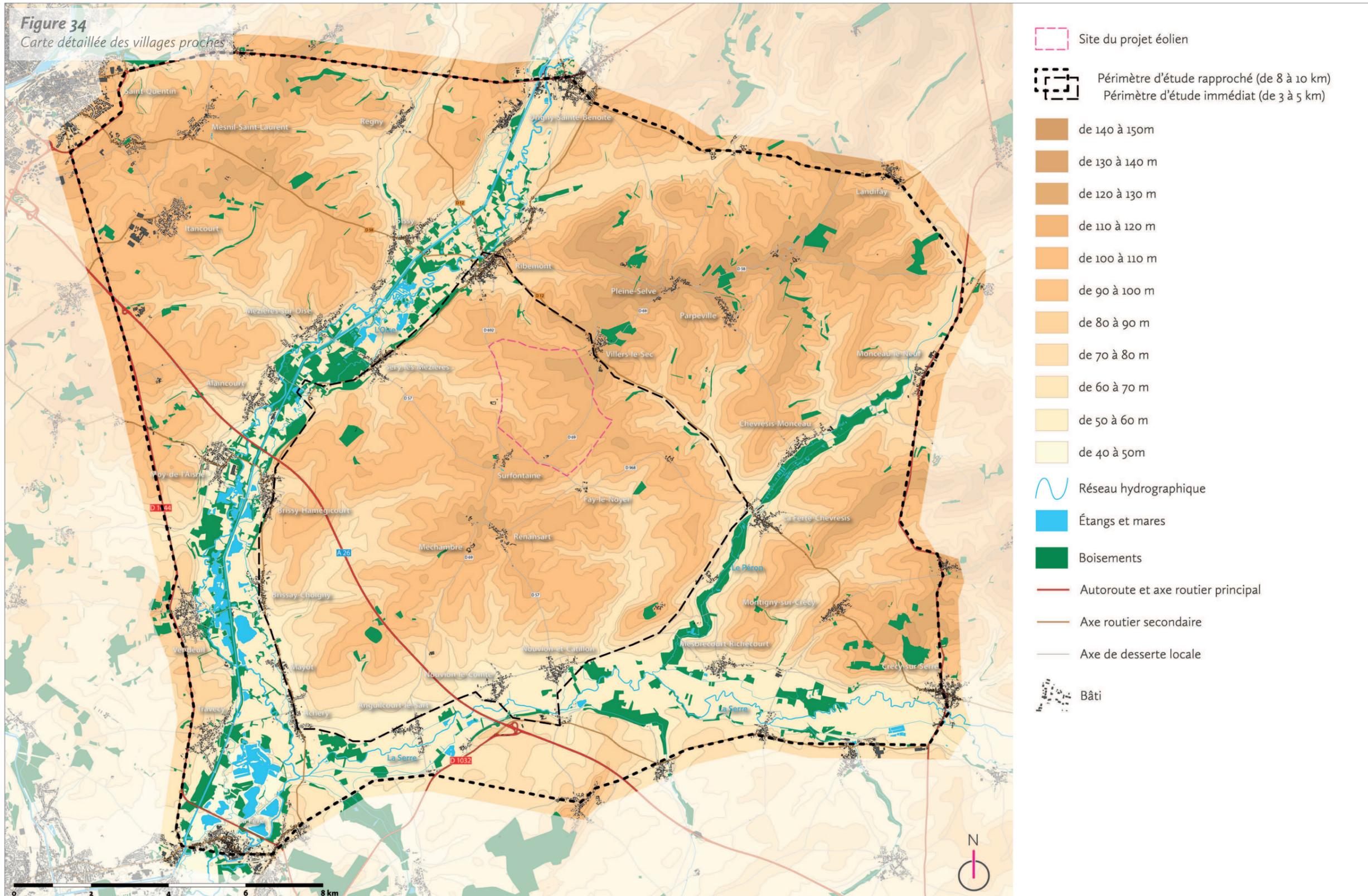
■ Ci-contre à gauche :

• Figure 33 : carte du contexte éolien

(Source : DREAL HDF)

### Inventaire du contexte éolien d'après les données recueillies en date de septembre 2020

NOM DU PARC	NOMBRE D'ÉOLIENNES	CONTEXTE ÉOLIEN		
		COMMUNE(S)	STATUT	DISTANCE AU PROJET
Alaincourt	7	Alaincourt	En instruction	8,6 km
Anguilcourt Le Sart	6	Anguilcourt Le Sart, Brissay-Choigny	Construit	6,2 km
Bertaignemont	6	Landifay-et-Bertaignemont et Origny-Sainte-Benoite	En instruction	11 km
Brissy Hamergicourt	3	Brissy, Hamergicourt	Construit	5,7 km
Champcourt	6	Châtillon-lès-Sons, Berlancourt, Marle	Construit	16,3 km
Hauteville	20	Hauteville, Bernot	Construit	13,5 km
La Blanche Voie	5	Brissay-Choigny, Mayot	Construit	6,9 km
La Fontaine du Berger	10	Macquigny	Accordé	12,1 km
La Grande Borne	4	Rémigny, Vendeuil	Accordé	11,4 km
La Mutte	6	Landifay-et-Bertaignemont	Construit	11,3 km
La Pâtur	3	Neuville	Construit	9,9 km
La Région de Guise	9	Aisonville Bernoville, Noyales	En instruction	17,6 km
La Vallée Berlure	7	Renansart et Surfontaine	En instruction	2,3 km
La Vallée de Moy	8	Benay et Ly-Fontaine	En instruction	11,5 km
La Voie des Monts	5	Grugies, Contescourt, Essiny-le-Grand	Construit	15,4 km
L'Arbre Guilmet	6	Anguilcourt Le Sart, Achery	Construit	7,2 km
L'Arc de Thiérache	8	Saint-Richaumont, Lemé, Chevennes	Construit	19,5 km
Le Champs à Gelaine	3	Mont d'Origny	Construit	10,2 km
Le Chemin Vert	5	Crécy-sur-Serre et Mortiers	En instruction	12,6 km
Le Haut de Correau	3	Neuville	Construit	11,6 km
Le Mazurier	4	Châtillon-lès-Sons, Houssets	Construit	15,8 km
Le Mont Hussard	4	Origny-Sainte-Benoite	Construit	7,6 km
Les Marnières	3	Marle	En instruction	18,7 km
Les Nouvions	11	Nouvion-et-Catillon, Nouvion-le-Comte, Renansart	Accordé	3,0 km
Les Nouvions Extension	4	Nouvion-et-Catillon et Nouvion-le-Comte	En instruction	3,5 km
Les Portes du Vermandois 1	3	Essiny-le-Grand	Construit	13,6 km
Les Portes du Vermandois 2	3	Urvillers	Construit	13,5 km
Les Quatre Bornes	9	La Neuville, Houssets, Marle, Châtillon-lès-Sons	Construit	17,6 km
Les Quatre Jallois	4	Pargny-lès-Bois	En instruction	9,9 km
Les Ronchères	11	Monceau-le-Neuf, Faucouzy, Housset, Sons et Ronchères	Construit	13,1 km
Les Saules	8	Croix-Fonsommes et Fontaine-Uterte	En instruction	20,4 km
Mesbrecourt-Richécourt	3	Mesbrecourt-Richécourt	En instruction	4,1 km
Mézières, Sissy, Châtillon	4	Mézières, Sissy	Construit	7,8 km
Mont Benhaut	9	Pargny-les-Bois, Montigny-sur-Crécy, La Ferté-Chevresis	Accordé	7,4 km
Mont de l'Echelle	5	Sissy	Accordé	7,8 km
Noyales	4	Noyales	Construit	17,5 km
Omissy	11	Gricourt, Lehaucourt, Lesdins, Omissy, Fayet	Construit	20,5 km
Puisieux et Clanlieu	6	Puisieux et Clanlieu	Construit	12,9 km
Régny	9	Régny	Accordé	8,9 km
Rémigny Ly Fontaine	8	Ly Fontaine, Rémigny	Construit	12,1 km
Ribemont	5	Ribemont	Construit	0,9 km
Saint-Quentin Nord	4	Fayet, Omissy, Lehaucourt, Lesdins	Construit	19,2 km
Saint-Simon	4	Artemps, Clastres	Construit	18,5 km
Séry-lès-Mézières	4	Séry-lès-Mézières	Construit	2,4 km
Val d'Origny	7	Mont d'Origny, Origny-Sainte-Benoite	Construit	8,6 km
Vieille Carrière	6	Villers-le-Sec, La Ferté-Chevresis	Construit	1,9 km
Vieille Carrière	12	Surfontaine, La Ferté-Chevresis, Chevresis-Monceau, Parpeville	En instruction	2,7 km
Villers-le-Sec	3	Villers-le-Sec	Construit	0,6 km
<b>Total</b>	<b>298</b>			
Construits	174			
Accordés	48			
En instruction	76			



L'analyse détaillée des villages proches permet de déterminer les sensibilités des villages proches du site du projet.

■ Ci-contre à gauche :

- Figure 34 : carte détaillée des villages proches.

(Source : IGN, MNT, OpenStreetMap)

#### 4.4 - Les sensibilités du cadre de vie

Les villages proches du site du projet sont nombreux et ils n'ont pas la même sensibilité par rapport au projet éolien de Ribemont. Cette analyse détaillée permet de descendre dans les échelles et d'analyser précisément les sensibilités des villages du périmètre d'étude rapproché en fonction de différents facteurs :

- la distance au site du projet,
- la topographie alentour,
- la végétation alentour,
- la densité du bâti,
- les axes visuels des routes.

La carte ci-contre (fig. 34) permet de visualiser l'ensemble des villages des périmètres d'étude immédiat et rapproché ainsi que ces différents facteurs évoqués plus haut.

Ces différentes sensibilités vont permettre de mieux cibler la campagne de photomontages présente plus loin dans cette étude.

De ces villages, il se dégage plusieurs niveaux de sensibilités (forte, moyenne ou faible). Dans les double-pages suivantes, les villages les plus sensibles sont détaillées (sensibilités fortes et moyennes).

Pour les villages à la sensibilité importante, il s'agit des villages de plateaux proches du site du projet (Surfontaine, Renansart, Fay-le-Noyer, Méchambre et Villers-le-Sec).

Pour les villages à la sensibilité modérée, il s'agit de villages du même plateau mais plus éloignés (Parpeville et Pleine-Selve) et des villages de la vallée de l'Oise les plus proches du site du projet (Ribemont et Séry-lès-Mézières).

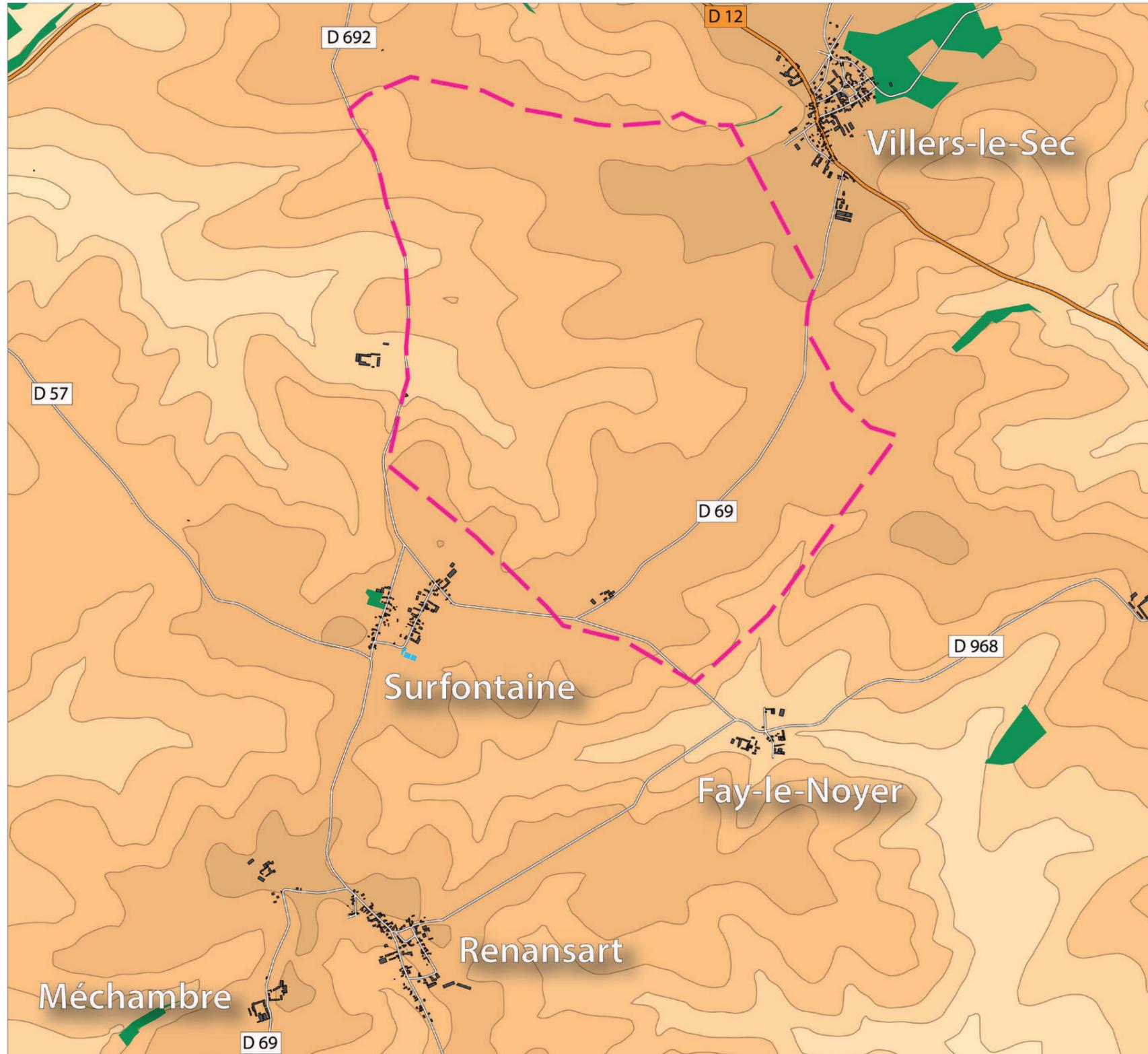
Ces villages sont détaillés car plusieurs facteurs rentrent en jeu pour déterminer leur sensibilité, et une analyse précise est nécessaire.

Les autres villages du périmètre d'étude rapproché ont une incidence faible. Il s'agit des autres villages de plateaux, soit construits sur le même plateau interfluvial que le site du projet mais plus lointains que les villages cités plus haut (Landifay-et-Bertaignemont), soit de villages d'un autre plateau (Mesnil-Saint-Laurent, Itancourt et Montigny-sur-Crécy). Il s'agit aussi des villages de vallées, soit de la vallée de l'Oise (Origny-Sainte-Benoite, Régnny, Sissy, Mézières-sur-Oise, Châtillon-sur-Oise, Alaincourt, Moÿ-de-l'Aisne, Vendeuil, Travecy, Brissy-Hamégicourt, Brissay-Choigny, Mayot, Achery et La Fère), soit de la vallée du Péron (Monceau-le-Neuf, Chevresis-Monceau, La Ferté-Chevresis, ou soit de la vallée de la Serre (Crécy-sur-Serre, Mesbrecourt-Richecourt, Nouvion-et-Catillon, Nouvion-le-Comte et Anguilmont-le-Sart).

Tous ces villages ont donc une sensibilité faible par rapport au projet éolien de Ribemont car ils sont éloignés du site ou bien ce sont des villages de vallées, et le relief ferme les vues vers le site. Ces deux éléments sont visibles sur la carte ci-contre (fig. 34), cela ne nécessite donc pas de détailler l'analyse de ces villages ci-dessous.

Sur la carte des sensibilités générales (fig. 35 - page 54), une typologie des sensibilités pour les villages est présentée sur la carte.

### PORTFOLIO DES VILLAGES AVEC UNE SENSIBILITÉ FORTE AU PROJET



*Ces cinq villages de plateaux sont les plus proches du site du projet de Ribemont. De plus, ils sont implantés à des altitudes proches du site, le relief ne sera donc pas un filtre visuel, tout comme la végétation, rare sur le plateau. C'est pour cela que ces cinq villages sont les plus sensibles au projet.*

*La sensibilité est jugée forte sur ces cinq villages car les entrées, les vues depuis le centre et les sorties sont toutes susceptibles d'avoir des vues sur les éoliennes du projet.*

## PORTFOLIO DES VILLAGES AVEC UNE SENSIBILITÉ FORTE AU PROJET



### 1 - Surfontaine

*Surfontaine est le village le plus proche du site du projet. Il est construit à la même altitude que le site. Les vues seront surtout aux sorties du village car le bâti et la végétation du village devraient masquer au moins partiellement les éoliennes. De plus, il n'y a pas de véritable centre à ce village, avec une place dégagée depuis laquelle on pourrait voir des éoliennes. Toutefois, le bâti n'est pas très dense, et des fenêtres visuelles entre les bâtiments peuvent exister.*

### 2 - Renansart et Méchambre

*Renansart est un village un peu plus éloigné du site que Surfontaine, mais construit sur le même plateau et aux mêmes altitudes que le site du projet. La zone la plus sensible est logiquement la sortie nord, plus proche du site. L'entrée sud offrira aussi très probablement des vues sur les éoliennes du projet. Des vues depuis le centre sont plus incertaines en raison d'un bâti dense et d'une importante végétation. Toutefois, il existe une place centrale enherbée qui pourrait offrir des vues sur les éoliennes du projet de Ribemont. Méchambre, un hameau construit à l'ouest de Renansart, est également très boisé. De rares fenêtres visuelles sont possibles depuis lesquelles les éoliennes seront sûrement visibles en raison de la faible distance qui sépare ce hameau du site du projet.*

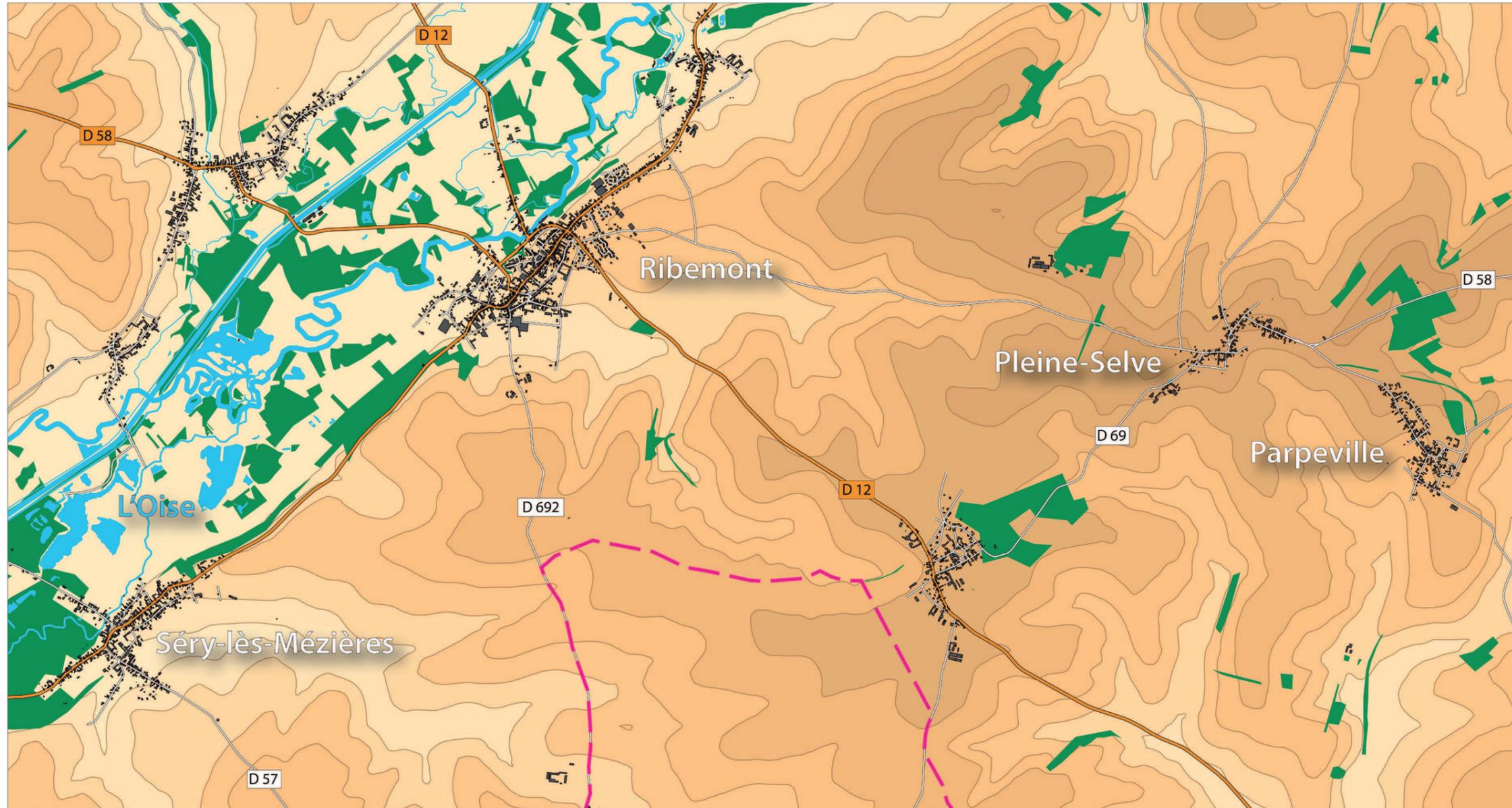
### 3 - Fay-le-Noyer

*Ce petit hameau a une implantation et une structure différente des autres villages. En effet, il est construit dans un creux du plateau. Le relief devrait donc jouer un rôle de filtre visuel. Toutefois, il s'agit seulement d'une dépression que 30 à 40m environ. Cela ne suffira pas à masquer les éoliennes, mais elles devraient être filtrées partiellement. C'est d'ailleurs le seul filtre visuel important puisque le bâti est très lâche et que la végétation est quasi absente du hameau. Les vues les plus sensibles seront donc la sortie ouest puis l'entrée est.*

### 4 - Villers-le-Sec

*Ce village est un peu moins sensible que les autres car les vues depuis les entrées nord et est sont très fermées en raison de la présence d'un gros boisement qui correspond au domaine du château de Villers-le-Sec (non protégé en tant que monument historique). Des vues proches du village en entrée sont toutefois possible une fois le boisement passé. Les vues depuis le centre sont également très peu probables en raison d'un bâti dense, d'une végétation importante et de l'absence d'un espace central dégagée, offrant un peu de recul par rapport au bâti. Les vues depuis les sorties du village seront en revanche très ouvertes et sont donc sensibles au projet. Toutefois, la route principale, la D 12, ne donne pas du tout vers le site du projet. Seule la sortie sud par la D 69 a des vues vers le site, mais ce n'est pas la sortie principale du village.*

## PORTFOLIO DES VILLAGES AVEC UNE SENSIBILITÉ MODÉRÉE AU PROJET



*Ces quatre villages ont une sensibilité moindre que les villages précédents, que l'on pourrait qualifier de modérée. En effet, Pleine-Selve et Parpeville sont des villages de plateaux, construits aux mêmes altitudes que le site du projet, mais ils sont plus éloignés que les villages précédents.*

*En ce qui concerne Ribemont et Séry-lès-Mézières, la situation est différente. Ce sont deux villages construits dans la vallée de l'Oise, le relief diminue donc leur sensibilité au projet. Leur sensibilité est supérieure aux autres villages de la vallée de l'Oise car ils sont plus proches du site du projet, et ont des sorties sensibles au projet, ainsi que des centres plutôt ouverts.*

## PORTFOLIO DES VILLAGES AVEC UNE SENSIBILITÉ MODÉRÉE AU PROJET



### 5 - Parpeville

Parpeville est un village construit sur le même plateau que le site du projet, ce qui le rend sensible au projet. Cette sensibilité est atténuée par l'éloignement plus important au site que pour les villages précédents, par la forte présence végétale au sein du village, la présence d'un bâti dense et l'absence de place centrale dégagée. Les vues depuis l'entrée nord semblent fermées par la végétation, la silhouette urbaine du village sera sûrement masquée. La route principale du village est construite dans l'axe est-ouest, les sorties depuis cette route ne donnent donc pas vers le site. Enfin, le bâti est dense et les vues depuis le centre sont peu probables.

### 6 - Pleine-Selve

Pleine-Selve est également un village de plateau, proche de Parpeville, il a donc un certain éloignement au site du projet qui réduit sa sensibilité. Sa route principale est également sur l'axe est-ouest. Les vues en sortie depuis cette route sont donc peu sensibles. Le centre est également très peu sensible en raison d'un bâti dense et de l'absence d'une place centrale ouverte. Toutefois, l'entrée nord-est depuis la D 58 et la sortie sud-ouest depuis la D 69 sont sensibles au projet puisque les vues semblent ouvertes et les routes sont dans l'axe du site du projet.

### 7 - Ribemont

Une grande partie de la ville de Ribemont est peu sensible au projet en raison de son implantation dans le fond de la vallée de l'Oise. Ainsi, ses entrées ouest depuis la D 12 et la D 58 ne sont pas du tout sensibles au projet car la végétation et le relief ferment les vues. En revanche, les sorties est par la D 12 et la D 692 sont plus sensibles car la végétation disparaît et que le relief remonte vers le plateau où repose le site du projet. Ainsi, des vues partielles sur les éoliennes du projet sont possibles. Le centre de Ribemont est très dense, ce qui ferme totalement les vues. Toutefois, la place du marché de Ribemont reste sensible par son importance et son aspect dégagé et ouvert qui pourrait offrir le recul nécessaire au bâti pour offrir une vue sur les éoliennes du projet. Enfin, le cordon urbanisé semble offrir une ouverture visuelle au niveau de l'Intermarché de Ribemont, à l'est de la ville.

### 8 - Séry-lès-Mézières

Le village de Séry-lès-Mézières est également un village de la vallée de l'Oise. Les entrées ne sont pas sensibles au projet du fait de l'importante ripisylve qui accompagne l'Oise. En revanche, la sortie est, qui remonte le versant est de la vallée de l'Oise, est un peu plus sensible. Des vues sont très probables, malgré le relief. Il est possible qu'une partie des éoliennes soient filtrées par le relief. Depuis le centre, les vues sont peu probables en raison d'un bâti dense. La présence d'une place centrale ouverte permettrait d'avoir une vue vers les éoliennes du projet en laissant l'opportunité à l'observateur d'avoir du recul par rapport au front bâti dense du village.

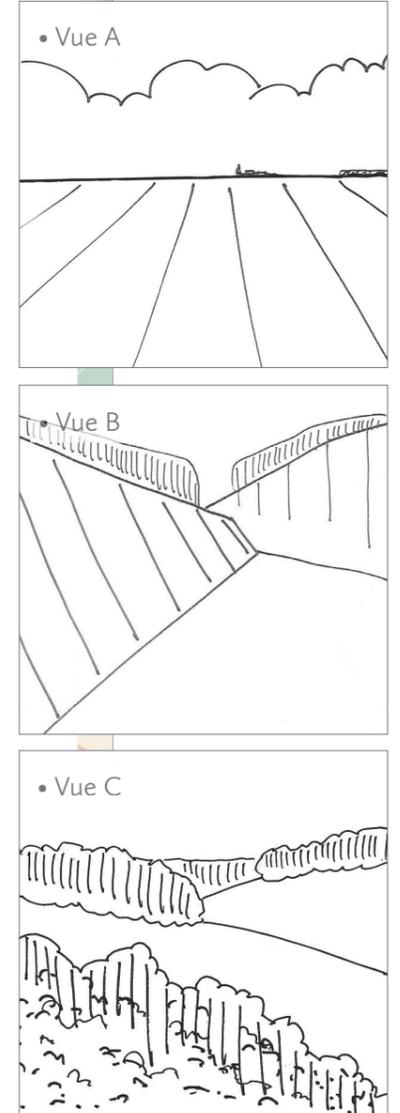
Figure 35  
Carte des sensibilités



- Site du projet éolien
- Périmètre d'étude éloigné (20 km)
- Périmètre d'étude rapproché (de 8 à 10 km)
- Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 5 km)
- Villes principales

SYSTÈMES DE VISIBILITÉS

- Vues ouvertes
  - Vues en fenêtres
  - Vues fermées
  - Monuments historiques à proximité
  - Éolienne construite
  - Éolienne accordée
  - Éolienne en instruction
  - Réseau hydrographique
  - Boisements
  - Chemin de grande randonnée
  - Autoroute
  - Axe routier principal
  - Axe routier secondaire
  - Axe de desserte locale
- Village proche :
- Sensibilité forte
  - Sensibilité modérée
  - Sensibilité faible



Nota :

Le contexte éolien n'est pas représenté sur l'ensemble du périmètre d'étude. En effet, est considéré comme réellement influent sur le projet les éléments de contexte situés dans le périmètre rapproché. Au-delà de ce dernier, les distances sont suffisantes à éviter des effets cumulés sensibles.

Des sensibilités structurées autour du rapport plateau/vallée. Une attention particulière devra être portée sur la Serre et sa vallée qui abrite la majorité des monuments historiques du secteur.

■ Ci-contre à gauche :

• Figure 33 : carte des sensibilités.

(Source : DREAL Picardie, Base Mérimée, CLC 2012, MNT, IGN)

• Schémas-types des visibilitées

- Vue A : vue ouverte
- Vue B : vue fermée de vallée
- Vue C : vue fermée de massif forestier vallonné

(Source : Matutina)

#### 4.5 - Les enjeux d'inscription paysagère

Afin d'orienter la réflexion sur l'inscription paysagère du projet, il est nécessaire de prendre en compte les éléments qui constituent les grandes lignes de force du paysage :

- la présence de vallées,
- l'aspect de plateau.

Il est également important de tenir compte des sensibilités identifiées dans le SRE et révélées par l'analyse.

#### 4.6 - Les sensibilités paysagères et patrimoniales

##### Définition des sensibilités paysagères

Les conséquences visuelles envisageables d'un projet éolien sur le grand paysage, mais aussi sur le site du projet ou encore sur les éléments patrimoniaux, sont donc regroupées sous le terme de "sensibilités". Celles-ci s'appuient à la fois sur des critères objectifs et subjectifs et s'opèrent ainsi à différents niveaux d'échelles. L'examen de ces sensibilités sert *in fine* à établir les conditions de possibilité, d'impossibilité ou de restriction de l'implantation de l'éolien. En effet, le développement de cette forme d'énergie implique une transformation du paysage, fait d'ailleurs inhérent au paysage en lui-même : celui-ci est soumis à des dynamiques d'évolution. L'implantation d'éoliennes en fait partie. Révéler les sensibilités d'un paysage ou d'un site, c'est donc procéder à l'évaluation de ses capacités de transformation et à leur cohérence.

Enfin, il est important de préciser que le terme de "sensibilité" ne désigne pas une condition rédhibitoire à l'implantation éolienne mais désigne des caractéristiques sensibles dont il faut tenir compte dans les projets. La carte ci-contre permet de localiser les espaces où s'opèrent ces sensibilités (fig. 33).

##### Les paysages de vues ouvertes : les plateaux

L'analyse paysagère a révélé la simplification du paysage

en raison des mutations agricoles. En Basse-Thiérache, le bocage a considérablement régressé pour ne présenter plus que des reliquats épars. La plaine du Laonnois se caractérise par sa faible animation topographique. En progressant vers le nord, le relief devient ondulant. C'est sur un de ces plateaux que prend place le site du projet. Désormais, c'est un paysage à vues ouvertes qui caractérise la majeure partie des périmètres d'étude. Cette ouverture se traduit par une grande amplitude spatiale, la présence d'un horizon éloigné (motif paysager à part entière), l'ensemble étant dominé par le ciel, par nature démesuré et démesurable (vue A). Si ce paysage de grande échelle est *a priori* adapté à l'objet éolien, sa caractéristique est sa sensibilité aux éminences verticales. Autrement dit, les éoliennes y sont visibles à grande distance, en particulier dans les vues de plateau à plateau.

##### Les paysages de vues fermées : vallées et massifs forestiers

Les vallées tranchent avec le plateau sec et peigné par leur ambiance végétalisée et fraîche, ainsi que par l'accueil de villages en chapelet. Ces paysages de petite échelle (vue B) doivent donc être préservés des effets de disproportion d'échelle et de surplomb par toute forme de structure érigée. S'il paraît évident de préserver les fonds de vallée de tout effet radical de rupture d'échelle, il est notamment important de préserver aussi les ruptures de pente, secteurs sensibles de lien entre les plateaux et les versants.

Situés dans le périmètre éloigné, les massifs forestiers présentent un univers totalement refermé par la couverture végétale et le relief mouvementé (vue C).

##### Le patrimoine

Il n'y a pas de monument ou de site protégé en relation directe avec le site du projet. On notera que les monuments les plus proches se trouvent à Ribemont, à un peu moins de 5 km en moyenne (maison natale de Condorcet et église

Saint-Pierre et Saint-Paul). Il s'agit de monuments urbains, insérés dans le tissu bâti de la petite ville de Ribemont, sise elle-même dans la vallée de l'Oise. Une grande partie des monuments protégés du périmètre d'étude immédiat sont en effet implantés dans les vallées, ce qui les isole des plateaux environnants. On relèvera toutefois la présence de monuments sur ces plateaux mais ils sont généralement enserrés dans des tissus bâtis. Ainsi de l'ancienne chapelle templière de Catillon, intégrée à une grosse ferme isolée et quasiment invisible (à 5,5 km du site en moyenne), le château de Parpeville (6,7 km) ou encore l'église de Pleine-Selve (5,9 km). Cette conjonction de la distance au site et des modes d'implantations du patrimoine protégé semble donc *a priori* un facteur limitant de la sensibilité patrimoniale.

##### La présence éolienne

La présence déjà significative du développement éolien sur le périmètre d'étude doit faire désormais considérer les ensembles éoliens non plus comme étant dans le paysage mais faisant paysage. Le site du projet est déjà occupé par des parcs en service, qui suivent globalement une trame d'implantation axée sur la direction principale nord-ouest / sud-est. Il faut ajouter à cela des ensembles accordés. Cette présence éolienne induit une sensibilité particulière liée aux effets potentiels avec un projet proposé sur le site.

##### Habitat et réseau routier

L'habitat se répartit sur plateaux et en vallées. Il présente ainsi des sensibilités différentes. L'habitat de plateau en relation visuelle directe avec le site du projet présente ainsi la sensibilité la plus importante. Quant aux villages de vallées, ils recoupent la sensibilité liée à ces dernières. Enfin, les axes routiers sont des lieux de découverte quotidienne du paysage, partagés par un grand nombre d'usagers. À ce titre, ils constituent des axes de visibilité.